



2013

En partenariat avec
l'Observatoire
national de l'action sociale
décentralisée (Odas)



Avec le soutien de



Deux sessions en 2013

CYCLE 1

7 et 8 février 2013
28 et 29 mars 2013
23 et 24 mai 2013
20 et 21 juin 2013

CYCLE 2

06 et 07 juin 2013
12 et 13 septembre 2013
14 et 15 novembre 2013
05 et 06 décembre 2013

CONTACT :

Institut national
du développement social
13, boulevard Saint-Michel
75 005 Paris
Michel Rousseau,
chargé de mission
Tél. : 01 56 81 02 69
Port : 06 87 01 69 35
Mail : inds.asso@wanadoo.fr
Site internet : www.inds.fr

Agir en développeurs sociaux dans les unités territoriales

FORMATION POUR LES RESPONSABLES TERRITORIAUX DES DÉPARTEMENTS

Face à l'extension de la vulnérabilité dans ses dimensions identitaires, relationnelles et économiques, le développement social ne correspond plus seulement à une quête de performance. L'action sociale départementale doit nécessairement s'adapter au développement de nouveaux modes d'intervention sociale, axés sur la mobilisation des potentialités des personnes et des ressources locales, ce qui requiert une forte implication des responsables territoriaux des départements.

Dans cette perspective, le renforcement de leur compétence stratégique, leur permet de participer davantage à la définition et à la mise en œuvre de projets sociaux territoriaux. Il s'agit également d'optimiser les compétences managériales des responsables territoriaux des conseils généraux afin de favoriser le repositionnement du travail social sur des enjeux collectifs.

1^{er} MODULE (2 jours) : Cycle 1 les 7 et 8 février - Cycle 2 les 6 et 7 juin 2013

INTRODUCTION DE LA FORMATION

- 1 - Présentation des objectifs de la formation
- 2 - Présentation des principes méthodologiques de la formation

LES ENJEUX DE L'ACTION SOCIALE DANS UN CONTEXTE EN PLEINE MUTATION

1 - Prendre en considération les divers aspects de la question sociale :

- Échanges autour de l'approche éthique et politique de la problématique sociale (rôle de la protection sociale, de l'action sociale, du travail social...).
- Analyse prospective du contexte socio-économique et démographique et de son impact sur le plan économique, relationnel et identitaire.
- Analyse de l'impact de la diversité culturelle sur le travail social.

2 - Mieux comprendre le contexte institutionnel et relationnel :

- Analyse de la situation et des évolutions de responsabilités entre les diverses catégories de collectivités publiques (État, régions, départements, intercommunalités, communes, mais aussi métropoles...).
- Analyse des nouvelles relations entre acteurs publics et privés, engendrées par la modification des organisations et de leur culture et par la législation européenne et nationale.

2^{ème} MODULE (2 jours) : Cycle 1 les 28 et 29 mars - Cycle 2 les 12 et 13 septembre 2013

DE L'ACTION SOCIALE AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

1 - Participer à l'analyse des politiques sociales mises en œuvre sur les territoires :

- Les transformations du champ de la protection de l'enfance incluant notamment la réforme du 5 mars 2007.
- Les nouveaux enjeux de l'insertion sociale et professionnelle.
- L'adaptation de la prise en charge de la dépendance et du handicap et la mise en œuvre d'une solidarité intergénérationnelle.

2 - Réorienter les politiques sociales départementales après trente ans de décentralisation :

- La gestion par les collectivités locales, et tout particulièrement les départements, de leurs actions obligatoires.
- La construction par les collectivités locales des politiques de prévention et de prévenance.
- La place du travail social dans ce processus.

LE CONSEIL D'ORIENTATION ET DE FORMATION DE L'INDS

Le cycle est placé sous la direction de **Jean-Louis Sanchez**, Délégué général de l'Odas.

Geneviève Avenard, directrice ACODEGE ; **Geneviève Besson**, chargée de l'évaluation et de la prospective sociale à la délégation sociale du conseil général de l'Eure ; **Jean-Philippe Chabannaud**, Président du réseau national des services publics en proximité, responsable de la solidarité de la ville du Bois ; **Philippe Cholet**, directeur adjoint des espaces d'action médico-social au conseil général du Doubs ; **Chantal Cornier**, directrice de l'IFTS d'Echirolles ; **Martial Dardelin**, DGA Oise ; **Franck Darty**, responsable du département du développement social et services aux personnes, caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA) ; **Rodolphe Dumoulin**, directeur ARS Paris ; **Pauline Figarol**, directrice de la coordination des moyens et des réseaux au pôle Solidarités du conseil général du Pas-de-Calais ; **Alain Grevot**, conseiller auprès de l'Odas en matière de protection de l'enfance ; **Bernard Foucaud**, ancien DGA, consultant ; **Florence Leduc**, directrice formation et vie associative (FEHPAP) ; **François Le Merlus**, sociologue, président de l'INDS ; **Didier Lesueur**, directeur général adjoint de l'Odas ; **Mohamed L'Houssni**, directeur association RETIS ; **Mireille Montagne**, DGA par intérim au conseil général de la Savoie, présidente de Pays de Savoie Solidaires ;

Cycle de formation pour les responsables territoriaux des départements

3^{ème} MODULE (2 jours) : Cycle 1 les 23 et 24 mai - Cycle 2 les 14 et 15 novembre 2013

LA CONSTRUCTION DU PROJET SOCIAL TERRITORIALISÉ

1 - Mieux appréhender les contours de l'intervention sociale dans un contexte de plus en plus insécurisant :

- Analyse des marges de manœuvre des collectivités territoriales confrontées à une crise financière sans précédent.
- Analyse des opportunités d'innover dans un contexte marqué par la prégnance du principe de précaution et la complexité des organisations.

2 - Passer du diagnostic au projet social :

- Les fondamentaux du diagnostic partagé.
- Les repérages des forces et faiblesses des territoires.
- La conduite de la coopération entre les services, les institutions, les élus et les professionnels.
- L'élaboration du projet de service : synergie d'une démarche habitant - acteurs institutionnels.

4^{ème} MODULE (2 jours) : Cycle 1 les 20 et 21 juin - Cycle 2 les 5 et 6 décembre 2013

LA DÉMARCHE MANAGÉRIALE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET SOCIAL

1 - Orienter l'intervention du travail social vers une dynamique d'actions collectives :

- Le recours à une démarche participative du projet de service.
- L'orientation des actions collectives vers le développement social.
- L'expérimentation et l'évaluation des actions collectives et du développement social.
- Le recours à l'agence des pratiques inspirantes (Apriles).

2 - Préciser les enjeux du management et de la gestion des ressources humaines dans une perspective de développement social

- Les apports éthiques, théoriques et méthodologiques du management de groupes.
- L'adaptation des techniques d'animation de groupe et de conduite de réunion.

Patrick Norynberg, directeur général adjoint de la ville du Blanc-Mesnil ; **Jean Ouachée**, directeur général des services de Saint-Brieuc ; **Eric Pelisson**, Directeur général des services de la ville de Wattrelos ; **Jean-Claude Placiard**, consultant formateur, ancien DGA ; **Jean-Paul Raymond**, directeur général adjoint en charge des solidarités au conseil général de l'Essonne ; **Françoise Raynaud**, ancienne présidente de l'Ancaasd, consultante ; **Hélène Rihn**, responsable de l'action territoriale à la ville de Strasbourg ; **Christophe Robert**, responsable du développement et de la coordination des études de l'INDS ; **Jean-Louis Sanchez**, délégué général de l'Odas ; **Marie-Christine Sarre**, directrice générale adjointe au développement social et aux solidarités de la ville de Toulouse ; **Anita Sobler**, directrice des unités territoriales au conseil général du Haut-Rhin ; **Claire Thieffry**, responsable du service sécurité à l'Union sociale pour l'habitat ; **Martine Trapon**, directrice générale de l'ENS.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Un contenu intégrant l'analyse du nouveau contexte socio-démographique, économique et institutionnel, sans omettre l'évolution des postures culturelles, des relations interculturelles et intergénérationnelles, afin d'approfondir la compréhension stratégique des nouveaux enjeux de l'action sociale.
- Un contenu illustré de pratiques inspirantes, afin de mieux appréhender concrètement la problématique de la territorialisation de l'action sociale dans une perspective de projet social local et de démocratie participative.
- Un contenu axé sur la promotion d'une conception opérationnelle et fonctionnelle du développement social, afin de se positionner comme responsable du management d'une équipe ayant pour finalité l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet social de territoire.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Une formation composée de quatre modules complémentaires, permettant une progression pédagogique alternant théorie et pratique.
- Une formation élaborée et conduite avec le concours d'experts et de professionnels reconnus et ayant déjà été impliqués dans la formation des cadres des collectivités territoriales (voir liste des membres du comité d'orientation et de formation de l'INDS).

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- **L'INDS est agréé organisme de formation** sous le N° 11753113075 d'agrément formation.

Lieu

La formation aura lieu à Paris, à l'ODAS : 250 bis boulevard Saint-Germain, 75007, Paris.
métro ligne 12 : station "Solférino" - RER C : station "Musée d'Orsay".

Coût de la formation

Tarif normal : 2800 € par participant(e) pour la totalité de la formation, soit 4 modules de 2 jours.

Tarif dégressif : 2400 € par participant(e) à partir de 3 inscriptions dans une même institution.

Ce montant est net, non assujéti à la TVA. Il comprend la prise en charge des repas du midi pour les 8 jours de formation.

- Chaque inscription fait l'objet d'une confirmation par mail au signataire de l'inscription du participant.
- Pour chaque inscription confirmée, l'organisateur adresse une facture ayant valeur de convention de formation simplifiée et une attestation de présence

Annulation

1. Les demandes d'annulation doivent nous être communiquées par écrit (courrier ou fax).
 - Celles reçues plus de 10 jours avant le début de la formation seront acceptées.
 - Celles reçues moins de 10 jours avant le début de la formation entraîneront le versement des frais d'inscription en totalité.
2. Après le début de la formation, les demandes d'annulation ou les absences entraînent le règlement de la totalité du prix de la formation

ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE :

Les conseils généraux

Ain, Allier, Ardèche, Cantal, Côte d'Or, Doubs, Drôme, Essonne, Isère, Haut-Rhin, Hauts-de-Seine, Haute-Loire, Haute-Savoie, Loiret, Nord, Pas-de-Calais, Paris, Puy-de-Dôme, Rhône, Savoie, Seine-et-Marne, Seine Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise, Yvelines.

Les villes

Aubagne, Bayonne, La Roche-sur-Yon, Rueil-Malmaison

Les associations

Association des Maires de France (Mairie 2000), Acodège (Dijon), CLAVIM (Issy-les-Moulineaux), UNIFAF Paris, Association Fondation Jeunesse Feu Vert, France Terre d'Asile (Paris), France Terre d'Asile (Saône et Loire), France Terre d'Asile (Périgueux).



Bulletin d'inscription -

Cycle de formation pour les responsables territoriaux des départements 2013

Cycle 1

Cycle 2

PARTICIPANT : M. MME

Nom et prénom :

Organisme :

Service :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Adresse :

.....

Code postal/Ville :

.....

SERVICE FORMATION :

Personne chargée du suivi de l'inscription :

Téléphone :

E-mail :

ADRESSE DE FACTURATION :

Organisme :

Service :

Adresse :

.....

Code postal/Ville :

.....

Comment renvoyer votre bulletin d'inscription ?

- Par courrier, accompagné d'un bon de commande :

Institut national du développement social, 13 boulevard Saint-Michel, 75005 Paris

- Par fax au 01 53 10 24 19

Pour tout renseignement :

Institut national du développement social

Michel Rousseau

Tél : 01 56 81 02 69

Port : 06 87 01 69 35

Mail : inds.asso@wanadoo.fr